

Remerciements

ENGLEFONTAINE, LE QUESNOY

Ses enfants, ses petits-enfants, toute la famille, très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Guy VALLIANDET

remercient très sincèrement toutes les personnes ayant assisté aux funérailles et celles qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

SEMAILLE Funéraire LE QUESNOY 03.27.49.09.67 - SOLESMES 03.27.72.57.85

ROEUUX

Sa fille, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

profondément touchés, des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

Madame Yvonne JONAS née BOLDODUC

remercient sincèrement, toutes les personnes ayant assisté aux funérailles et celles qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

Pompes Funèbres FLAHAUT 10, rue de Valenciennes - 59198 HASPRES 03.27.25.66.23

VALENCIENNES

Madame Pascale MARTIN-DANGHIN, son épouse, Veronique MARTIN et Guy DEBEYRE, sa fille et son beau-fils, Raphaël, Romane, ses petits-enfants, toute la famille,

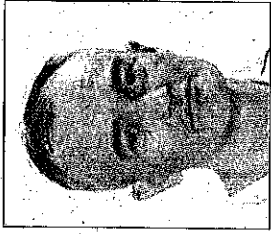
très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Jacky MARTIN

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine à travers une présence ou une délicate attention.

PFG - Services Funéraires 1 Place d'Armes - 59300 VALENCIENNES 03.27.46.30.84 - agence-valenciennes-1@pfg.fr

Messe anniversaire, pensée



VALENCIENNES

Gil BOQUET

3 ans que tu nous a quittés. Que ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pour toi. Tu nous manques.

Pompes Funèbres CORNU 03.27.26.91.20



CHER ABONNÉ

Vous avez une question concernant votre abonnement ? Contactez votre Service Clients

Par téléphone en appelant le

03 66 880 200

Appel non surtaxé

LEGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE relatif à la procédure d'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP) sur le territoire de la communauté de communes du pays de Mormal (CCPM)

Par arrêté du président de la communauté de communes du pays de Mormal, a été prescrite une enquête publique portant sur l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLP) sur le territoire du pays de Mormal. L'enquête publique se déroulera du 19 juin 2023 au 20 juillet 2023 inclus soit 32 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé à l'antenne de la communauté de communes à Bayay, 59 rue Pierre Mathieu. Toute personne pourra écrire à l'attention de madame la commissaire enquêteuse à l'adresse suivante : Madame la commissaire enquêteuse, 19 rue chevray, 59530 LE QUESNOY.

Tout renseignement utile peut être obtenu auprès du responsable technique du dossier : M Delcroix - S.delcroix@cc-paysdemormal.fr Un exemplaire papier du dossier d'enquête sera déposé, dans les locaux de l'antenne de la communauté de communes à Bayay, 59 rue Pierre Mathieu 59570 à Bayay.

Le public pourra prendre connaissance du dossier pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes : 9 h - 12 h, 14 h - 17 h du lundi au vendredi.

Un exemplaire papier sera aussi déposé dans les communes et consultable aux délégués et heures d'ouverture des mairies.

Le public est invité à déposer ses observations, suggestions et contrepropositions soit sur le registre papier disponible dans les locaux de la communauté de communes, au 59 rue Pierre Mathieu 59570 à Bayay, soit sur les registres papiers déposés dans les mairies des communes de Le Quesnoy, Landresies et Merolles.

Le dossier est consultable intégralement sur le site Internet de la communauté de communes : www.cc-paysdemormal.fr

Conformément au code de l'environnement, le public pourra consulter le dossier numériquement sur un poste informatique disponible à l'antenne de la communauté de communes à Bayay, 59 rue Pierre Mathieu 59570 à Bayay pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes : 8 h - 12 h, 14 h - 17 h du lundi au vendredi, ou dans les mairies des communes aux jours et heures habituels d'ouverture.

Conformément à l'article R 123-9 du code de l'environnement, le public pourra envoyer ses observations et propositions à l'adresse électronique suivante :

contact@cc-paysdemormal.fr disponible sur le site : www.cc-paysdemormal.fr Rubrique : le site particulier / Urbanisme / RLP / Enquête Publique / Observations Propositions.

Le commissaire enquêteur désigné par monsieur le président du tribunal administratif de Lille est madame Carole Laurent.

Madame la commissaire enquêteuse se tiendra à la disposition du public aux jours et heures indiquées ci-après :

• Lundi 19 juin de 9 h à 12 h à l'antenne de la communauté, au 59 rue Pierre Mathieu à Bayay

• Samedi 24 juin de 9 h à 12 h à l'Hotel de ville de Le Quesnoy

• Mercredi 28 juin de 14 h à 17 h à la mairie de Marolles

• Samedi 1er juillet de 9 h à 12 h à la mairie de Landresies

• Samedi 20 juillet de 16 h à 19 h à l'antenne de la communauté, au 59 rue Pierre Mathieu à Bayay

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique par courrier auprès du président de la communauté de communes du pays de Mormal - 18 Rue Chevray, 59530 Le Quesnoy. Le rapport d'enquête et les conclusions motivées de madame la commissaire enquêteuse seront consultables pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête au service planification de la communauté et sur son site internet. A l'issue de l'enquête publique, le dossier sera présenté en conférence des maires puis le conseil communautaire de la communauté de communes du pays de Mormal sera appelé à délibérer pour l'approbation de la procédure d'élaboration du RLP.

Le président de la communauté de communes du pays de Mormal Guislain Cambier

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/CONSTITUTIONS

CENSIER IMMO

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 4 mai 2023, à LANDAS. Dénomination : CENSIER IMMO - Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 43 Rue du Docteur Determannes, 95310 LANDAS. Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux, et la location de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : La cession des actions de la Société à un tiers ou au profit d'associés est soumise au respect du droit de préemption des associés défini dans les statuts. La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés : Président : CENSIER INVEST SARI, 43 Rue du Docteur Gény DEFFONTAINE, 59310 Landas immatriculée au RCS DOUAI sous le numéro 939345175. Représentant permanent : Monsieur Geoffroy CENSIER et Madame Margaire CENSIER. La société sera immatriculée au RCS DOUAI.

Pour avis.

DRINK'S DISTRIB

Aux termes d'un ASSP en date du 07/06/2023, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : DRINK'S DISTRIB. Objet social : L'achat et la vente de produits alimentaires en gros ou au détail, en France ou à l'étranger, tels que des produits frais, des produits surgelés, des boissons, des produits d'épicerie, etc. Siège social : 70 Rue Georges Poite, 59720 LOOS. Capital : 1 000 €. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS LILLE METROPOLE. Président : Monsieur ACHAHBAR Mohamed, demeurant 2 Mail Léonie Vanhoute, 59370 MONS-EN BAROEUL. Admission aux assemblées et droits de vote : L'associé unique est le seul admis et completant aux

Mohamed ACHAHBAR

3810



GAB & JU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 19/06/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : GAB & JU. Forme : Société par actions simplifiée. Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés. Siège social : 26, rue du Général de Ceulle 59400 CAMBRAI. Capital social fixe : 1 000 euros. Objet : Le commerce de détail de prêt à porter, chausseries et accessoires de seconde main où il neuf ; Pimpernia. Exerce le droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Son réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception de celles faites aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Juliette SELOWASKI, demeurant 32, rue de la Strasse, 59340 CALDRY. Directeur Général : Gabrielle LEGRAND demeurant 65, rue Henri Barbusse, 59729 AVESSNES LES AUBERT. La société sera immatriculée au RCS de DOUAI.

Pour avis.

L.M.S

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2023-06-20, enregistré à Valenciennes, le 2023-06-20, établi à Azrin, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : L.M.S (LEAD MANAGEMENT STRATEGY) - Sigle : L.M.S. Forme : SARL. Objet : La société a pour objet, en France comme à l'étranger : Formation, Participation, Commerce, Trachat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent, ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, ses intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires. Siège : 53 Rue Louise MICHEL, 59710 ANZIN. Durée : 99 ans. Capital : 1000 euros. Gérances : LANOY épouse CANDARO, Lille demeurant au 55 Rue Louise MICHEL - 59410 ANZIN. Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Valenciennes.

LATCO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2023-06-19, enregistré à TRIBUNAL DU COMMERCE, le 2023-06-19, établi à Lille, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LATCO (LEJOUR ABERRAHMAN TRAINING COMPAGNY) - Sigle : LATCO. Forme : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SARL). Objet : La société a pour objet, en France comme à l'étranger : Commerce l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent, ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires. Siège : 462 Bois d'Actiales - 59910 BONDUES. Durée : 99 ans. Capital : 1000 € euros. Gérance : LEJOUR Bernard demeurant au 462 Bois d'Actiales - 59910 BONDUES. Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole.

MODIFICATIONS/FUSIONS/ABSORPTIONS



SCI DE LA BRASSERIE

Société civile immobilière au capital de 22 887,35 €

Siège social : 86 RUE DES 5 VOIES - 59960 NEUILVILLE EN FERRAIN 394 214 241 RCS DOUAI

L'AGM réunie le 12/06/2023 a décidé de réduire le capital social de 22 887,35 € à 750 € par voie de réduction de la valeur nominale des parts. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Anciennement le capital social est fixé à vingt-deux mille huit cent soixante-sept euros et trente-cinq cents (22 887,35 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à sept cent cinquante (750) euros. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de DOUAI.

Pour avis La Gérance

PERF & CARE

EURL au capital de 3 000 €

Siège social : 86 RUE DES 5 VOIES - 59960 NEUILVILLE EN FERRAIN RCS LILLE METROPOLE 890 555 898

En date du 01/06/2023, l'associé unique a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : Prise en pension « pure » d'écuidés avec location ; des installations équestres et du camion VL, les messages équités et la prestation de balnéothérapie équine et la vente de produits associés à cette activité. La décision sera effective à compter du 01/06/2023. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le restes est sans changement. Modification au RCS LILLE METROPOLE.

Marie DEPZEZ